

Le CODIEC

Le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique a pour mission de mettre en œuvre dans l'Enseignement Catholique diocésain les orientations pastorales du diocèse, en lien avec les orientations générales de l'Enseignement Catholique.

Le CODIEC est chargé :

- d'engager les études de prospective et de développement ;
- d'établir une cohérence, notamment en ce qui concerne les schémas des formations , la création de réseaux, pour la meilleure orientation scolaire et professionnelle des élèves ;
- d'organiser les concertations qui seraient rendues nécessaires pour atteindre les objectifs mentionnés aux alinéas ci-dessus ;
- de se prononcer sur l'intérêt de la création des réseaux proposés par les établissements et d'autoriser la mise en place ;
- d'examiner, sur proposition de son Président, de son Secrétaire Général ou d'un tiers de ses membres, toute question relative à la vie de l'Enseignement Catholique du Diocèse.

Composition du CODIEC

Président : Mr VIANNET

Secrétaire : Mme Françoise LE CORROLLER

Vice-Présidente : Mme C.HITIER

Membres du Conseil d'Administration :

Mr FILET, J.M. BOUYGUES, Mme FERRAND,
Mr PODEVIN, Sœur LOUIS - MARIE,
Mme FARGEAS, Mme PERIER,
Mme JEZEQUEL, Mr JEZEQUEL, Mme REMY, Mme CHARTIER, Mme MONEGER,
Mr SARRIO, Mr DUCOURTIEUX